

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 23/08

Le SEPT mars de l'an deux mille vingt-trois, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : Mmes Marie-Laure BOUCHERET, Anne-Claire CAMAIN, Julie COLLANGE, Corinne LACOSTE, Nathalie MONTADAT,  
MM. Jean-Jacques ALMERO, Denis VAILLANT, Laurent ZANDONA

Procurations : Sandrine VANCOPPENOLLE à Mme Anne-Claire CAMAIN

Absents : Mme Mathilde PEYREGA, MM. Eric GEORGET, Hubert MARTY, Domingo MUJICA, Pierre ROGNANT

Date de convocation : 28 février 2023

Secrétaire de séance : Madame Corinne LACOSTE

**Objet : Demande de subvention pour l'achat d'un défibrillateur**

Dans le cadre du projet d'achat d'un défibrillateur, Madame le Maire présente le devis de l'entreprise «Ledefibrillateur.com» et propose de demander une subvention au conseil départemental.

Le coût total est estimé à 2 090.00 € HT.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'**unanimité** :

- **ACCEPTE** le devis de la société «Ledefibrillateur.com» de 2 090.00 € HT,
- **AUTORISE** Madame le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du conseil départemental et à signer tous les actes afférents à ce dossier en vue de l'obtention d'une aide au taux le plus large possible,

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme en mairie, le 7 mars 2023.

Fait à Goyrans, le 7 mars 2023.

Véronique HAITCE  
  
  
Maire de Goyrans